

IZEL INFO Janvier 2025

Vœux de la municipalité

Madame la Maire
Mesdames et Messieurs les adjoints
et conseillers municipaux
seraient très honorés de votre présence
lors de la cérémonie d'échange de vœux
qui se déroulera à la salle des fêtes
le samedi 11 janvier 2025 à 18 heures

Un cocktail sera servi à l'issue de la cérémonie

Chères Izelloises, chers Izellois,

Le mois de décembre a été riche en rencontres et je vous remercie pour votre participation active. Les illuminations de Noël installées par notre service technique ainsi que la décoration des sapins de quartier par les riverains ont permis d'égayer nos rues en cette période hivernale. Un grand merci à tous les bénévoles qui ont décoré notre belle salle des fêtes ainsi que le magnifique conifère qui trône sur l'espace vert de la maison des associations (sapin offert par les ETS PECQUEUR, producteur local que nous remercions). Je tiens à vous adresser mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de sérénité pour l'année 2025 en espérant vous retrouver nombreux ce samedi 11 janvier.

Portez-vous bien.

Sentiments dévoués,
Corinne DUBOIS

✓ Noël à Izel

❖ **Le marché de Noël du Comité des Fêtes et d'Entraide**

Les Izellois sont venus nombreux arpenter les allées du marché de Noël à la rencontre d'exposants passionnés, entre artisanat, spécialités gourmandes ou créations faites à la main. Chaque stand ne demandait qu'à être découvert ce samedi 7 décembre pour dénicher le cadeau unique.

Chacun a pu apprécier la qualité de la décoration effectuée avec soin par les nombreux bénévoles du Comité des Fêtes et d'Entraide.

Merci à Saint-Nicolas qui est passé par Izel pour distribuer des friandises aux enfants. Ces derniers ont eu l'occasion de déposer leur lettre aux lutins du Père Noël. Le lâcher de ballons vers le Pôle Nord a, quant à lui, été reporté au samedi 14 décembre compte tenu des conditions météorologiques.



❖ **Le colis de Noël des aînés**

La municipalité a profité du marché de Noël pour proposer à tous nos aînés de plus de 68 ans un colis de Noël chargé de gourmandises pour les fêtes. Pour les plus âgés ne pouvant se déplacer, la Municipalité a effectué une distribution à domicile permettant un moment d'échange avant les fêtes de fin d'année.



✓ Noël à Izel (suite)

❖ Le spectacle de Noël pour petits et grands

Le traditionnel spectacle de clowns a été remplacé cette année par une programmation pyrotechnique autour d'un conte de Noël. Les enfants, parents et adultes présents ont pu apprécier cette année la qualité du son et de l'image sur écran géant. Cette belle prestation n'aurait pas pu être proposée sans l'aide précieuse de nos artisans bénévoles et diplômés. Nous bénéficions par ailleurs de conditions très privilégiées pour l'achat des feux compte tenu de nos partenariats avec les professionnels du secteur. La municipalité a donc souhaité que chacun puisse profiter de ce spectacle d'une dizaine de minutes avec fusées de basse altitude illuminant l'église et la maison des associations. Le Père Noël a ensuite fait une arrivée discrète dans son véhicule DS pour surprendre les enfants pour la distribution de cadeaux dans la salle des fêtes. Les photos du Père Noël et de son lutin entourés de vos enfants sont disponibles sur le site internet de la commune, merci à notre photographe pour la qualité des prises de vue !



✓ Noël à Izel (suite)

❖ La chorale de l'école Henri Matisse et le repas de fin d'année à la cantine

Les enseignantes du groupe scolaire Henri Matisse nous ont encore préparé une belle prestation ce lundi 16 décembre sur l'estrade de la salle des fêtes.

Tous les enfants de l'école ont chanté en chœur devant leurs parents et les élus venus nombreux pour les applaudir chaleureusement.

Grâce à leurs différentes actions tout-au-long de l'année, les parents bénévoles de l'ABDEI ont remis des cadeaux pour chaque classe ainsi qu'une dotation à l'école.

Merci à tous pour leur engagement !

La municipalité a, quant à elle, organisé le traditionnel repas de Noël pour les enfants le jeudi 19 décembre.



❖ Sortie cinéma



La municipalité a proposé aux 150 enfants izellois âgés de 7 à 17 ans une sortie au Cinéville d'HENIN-BEAUMONT avec 6 films à l'affiche, moment de convivialité permettant aux enfants, collégiens et lycéens de se retrouver pour un après-midi convivial ce vendredi 3 janvier 2025.



Les associations izelloises, les enfants et les enseignants du groupe scolaire Henri MATISSE se sont mobilisés pour l'édition 2024 du Téléthon qui fut différente des dernières années suite au passage de relais par Françoise HOUZIAUX à Isabelle BACQUET.

Plusieurs animations ont été organisées entre le 15 Novembre et le 2 Décembre :

- ◆ Le club GYM QUIERY IZEL a programmé des cours payants ouverts à tous les vendredis et lundis
- ◆ l'A.B.D.E.I. a vendu des crêpes au profit du Téléthon.
- ◆ Le club AMERICAN COUNTRY a organisé une initiation participative le jeudi.
- ◆ Les RANDONNEURS IZELLOIS ont réuni une trentaine de personnes pour une marche dominicale avec collecte des dons
- ◆ L'A.A.E.E.P.I. a remis un don au cours de son repas dansant annuel.
- ◆ L'association LOISIRS & CREATIONS a fait "porte ouverte" avec participation le lundi après-midi
- ◆ L'école a réalisé une fresque collective inspirée de la Gerbe d'Henri Matisse et a engagé des défis sportifs en totalisant 1586 sauts ou lancers des enfants pour récolter une dotation.

Ainsi, grâce à leurs participations, nous avons collecté près de 1200 € auxquels s'ajouteront les fonds recueillis lors d'un tournoi de football organisé par l'U.S.I. en Mars 2025. Au cours de ces actions solidaires, 17 kg de piles usagées ont été recueillies et seront valorisées au profit du Téléthon.

Au nom des malades et de leurs familles, un grand MERCI aux généreux donateurs et à toutes les personnes qui se sont investies pour cette belle cause.

Isabelle BACQUET, correspondante locale du TELETHON.



Culte

Samedi 11 janvier à 18h30 : messe à l'Église Saint-Martin de Quiéry-la-Motte

État civil

◇ **Décès**

Le 21 décembre 2024, Marie-José WATTEBLED,
Nos condoléances à la famille éprouvée.

Préparez votre installation : faites régler vos appareils gaz par votre chauffagiste



De décembre 2024 à début octobre 2025

Réglage de vos équipements gaz

Pour tout savoir sur ce changement, rendez-vous sur changementdegaz.grdf.fr



L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Quel que soit votre fournisseur.

✓ **Recensement citoyen**

Bientôt 16 ans ? pensez au RECENSEMENT à la mairie du domicile

Une attestation vous sera remise

Le recensement est obligatoire, il est à réaliser entre le jour du 16^{ème} anniversaire et la fin du 3^{ème} mois suivant

L'attestation de recensement est obligatoire entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

Renseignements et contacts
Départements 22 - 29 - 56
CSN de BREST 02 98 37 75 58
csn-bre.sga@defense.gouv.fr

Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable.

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant.

Recyclage des sapins de Noël

La Communauté de Communes mettra à disposition une benne pour collecter des sapins naturels et les transformer en compost. Leur valorisation organique se fera au centre CVO de Vitry en Artois.

Nous avons la chance d'accueillir encore cette année une benne de collecte sur la place de l'église les 4 et 5 janvier.

Chacun pourra y déposer son sapin nu et sans décoration.

Rassurez-vous, si vous n'aviez pas eu le temps de le déposer avant la fin des vacances scolaires, un emplacement réservé sur la place de l'église restera jusqu'au dimanche 12 janvier 2025.



Déjections canines : nouveau rappel

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène, de bien être et de propreté. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement après les faits, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

De nouvelles poubelles seront d'ailleurs installées sur l'espace public dans le courant du mois de janvier. En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe (35 euros).

